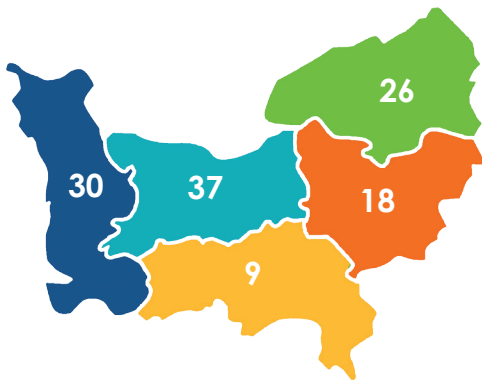


# Bilan des chartes Objectif CO<sub>2</sub> en Normandie fin 2017

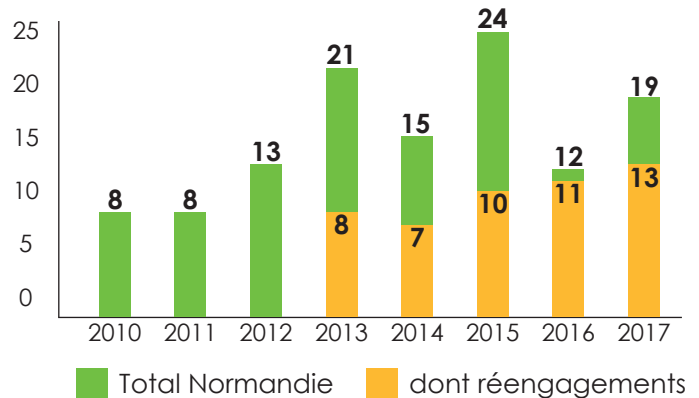
Dans le cadre de la charte Objectif CO<sub>2</sub> l'entreprise s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en se fixant un objectif de réduction de ses émissions et un plan d'actions sur une durée de 3 ans.

**120 engagements sur la Normandie dont 49 réengagements**

Répartition des **120** engagements par département



Nombre d'engagements par année

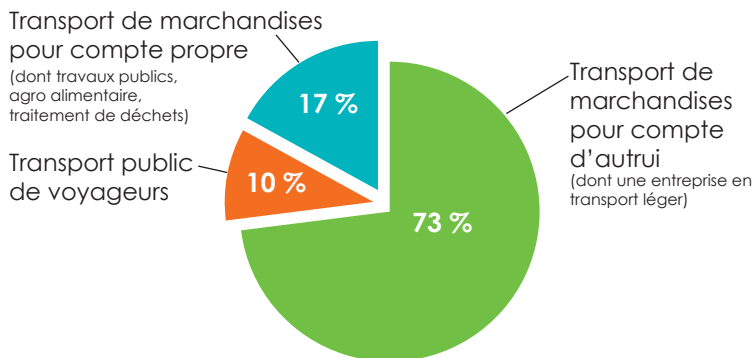


78 % des entreprises chartées se sont réengagées à la fin de leur 1<sup>er</sup> engagement

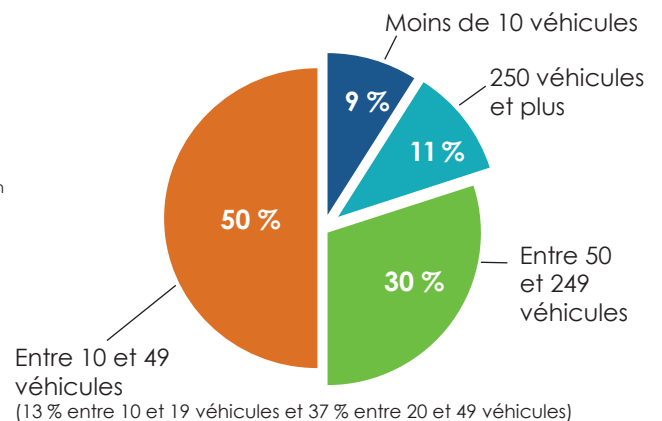
**71 entreprises ou groupes, 11 863 véhicules et 13 916 conducteurs**

Répartition des 71 entreprises ou groupes engagés

Selon leur activité :



Selon l'importance du parc de véhicules :



Pour ces **120** engagements, l'objectif moyen de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (par an) retenu par les entreprises est de **7,5 %**.

## Bon à savoir

- Bilan établi à partir des données figurant sur le site « ObjectifCO<sub>2</sub> » au 08/12/17.
- Les premières chartes ont été signées en 2008 au niveau national et en 2010 en Normandie.
- La démarche est mise en œuvre en Normandie par l'AFT, l'ADEME et la DREAL en partenariat avec la Région, les fédérations professionnelles et les centres de formation de la branche transport.

# 100 000 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées fin 2016

► Pour les **101 engagements échus et en cours** **100 000** tonnes de CO<sub>2</sub> déjà économisées, ce qui correspond à 31,6 millions de litres de carburant et 32,4 millions d'euros (HT).

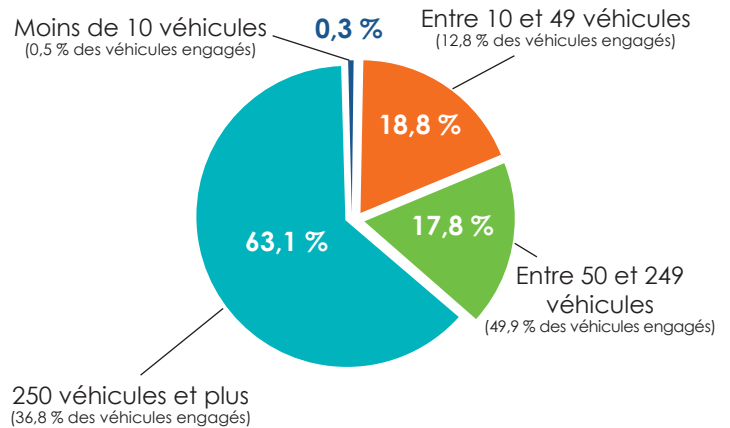
► Pour les **65 engagements échus** (chartes signées de 2010 à 2014) :

❶ **7 390** véhicules et **8 928** conducteurs concernés

❷ **88 621** tonnes de CO<sub>2</sub> économisées

❸ **7,3 %** de gain moyen réalisé en fin d'engagement (le gain étant plus important lors d'un 1<sup>er</sup> engagement que lors d'un réengagement).

## ❹ Répartition des tonnes de CO<sub>2</sub> économisées selon l'importance du parc de véhicules



On peut ainsi noter que pour les 65 engagements échus, les engagements des entreprises disposant de plus de 249 véhicules représentent 36,8 % des véhicules engagés mais réalisent 63,1 % des tonnes de CO<sub>2</sub> économisées.

## À votre disposition

un chargé de mission Objectif CO<sub>2</sub>  
pour vous accompagner gratuitement



Andrew Patry  
andrew.patry@aff-dev.com  
tél 06 84 53 70 68

un site internet

pour se renseigner sur la démarche  
mais également pour gérer son engagement.



[www.objectifco2.fr](http://www.objectifco2.fr)

